



LA GUZARGUOISE

Journal d'Information de Guzargues

n°33 - mars 2016



Chères Guzarguaises, chers Guzarguois, chers amis



Bel évènement, beau symbole que cette création du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ).

Alors que notre héritage historique, nos traditions culturelles et les valeurs traditionnelles de notre république fondent comme neige au soleil, ces actions républicaines, certes au niveau de notre commune, nous permettent de transmettre à nos enfants l'esprit de nos institutions, le sens de l'intérêt général, l'exemplarité, avec le respect et l'écoute d'autrui et enfin savoir servir et non se servir...J'en profite pour féliciter tous les enfants, Vanessa Soury et Jean Claude Gaud qui ont œuvré pour la création de ce CMJ.

J'espère que vous avez passé de bons moments en famille et avec vos amis pour les fêtes de fin d'année et lors des vacances de février. L'année 2016 sera encore une année avec de nouveaux projets. Notre village va continuer à s'équiper et à s'embellir. Je citerai principalement la réalisation du terrain multisports, la rénovation des chemins de crête, la réhabilitation de la fin de la rue des Platanes et du chemin des Jasses, ainsi que la mise en place d'une signalisation de nos bâtiments et infrastructures.

Dans les domaines animation et culture, nous mènerons au moins le même programme qu'en 2015 avec cette année, un spectacle ambitieux de danse organisé dans notre village par la communauté de communes. C'est la troupe de Murielle Bellin qui se produira le 1^{er} juillet sur la place de la mairie. Salon des Artistes Guzarguois, concert de printemps, fête du village sur trois jours seront également à l'agenda de la commune.

Je vous remercie de votre attention et de votre confiance et vous souhaite bonne lecture.

Pierre ANTOINE
Maire de Guzargues

Vice-président de la Communauté de Communes du Grand Pic Saint Loup

La Guzarguoise est éditée et diffusée par la municipalité de Guzargues à 220 exemplaires
mairie.guzargues@wanadoo.fr
<http://www.guzargues.com>
0467596157
Directeur de la publication : Pierre Antoine
Comité de lecture : Vanessa Soury
Conseil Municipal
Coordination : Claudine Verdier

SOMMAIRE

Travaux	2
Culture - Animation	3
Ça s'est passé à Guzargues	4
Cimetière	4
Conseils Municipaux des jeunes	5
Conseils Municipaux	6
Annonces Agenda	7
État Civil, Info paroisse	8
Vie des écoles, Festi'jeun, Mairie	8

flashcode2.0



Pas de lecteur pour lire ce code ?
Tapez tc7.fr sur votre mobile !

Belle réussite que ce Conseil Municipal des Jeunes !!!



Le Conseil Municipal des Jeunes est installé

Ce vendredi 11 décembre 2015, s'est tenu le premier Conseil Municipal des Jeunes. C'est en présence de Vanessa Soury, de Jean Claude Gaud, de Jean Paul Oliva et du Maire Pierre Antoine que les jeunes Conseillers Municipaux ont débattu, échangé et voté notamment pour des projets d'intérêts généraux. Belle leçon de démocratie pour nos jeunes Guzarguois qui ont vraiment apprécié cette forme de démocratie participative et de représentativité.



Travaux

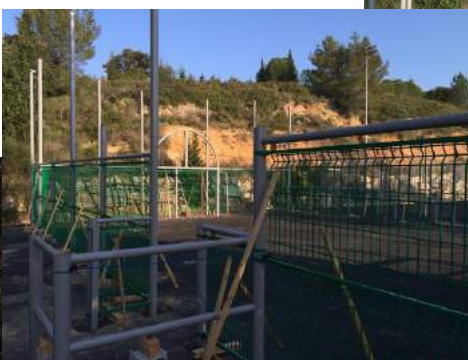
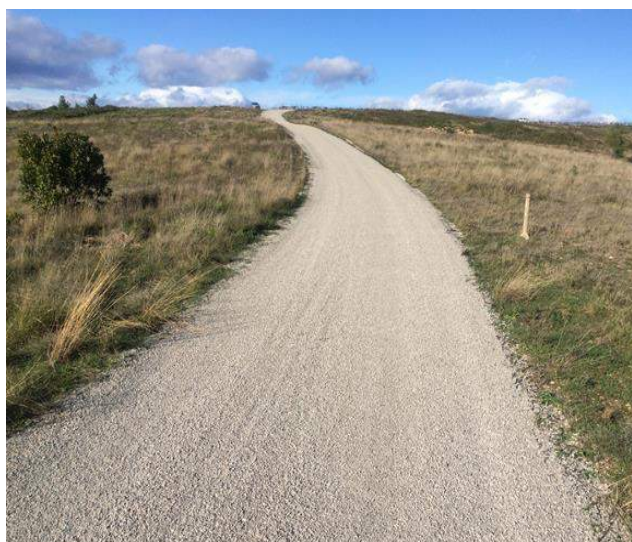
Chemins communaux, Terrain multisports, signalisation et mur du bois communal

Photos, ci-dessous une partie du chemin de crête qui a été rénové pour permettre aux Guzarguois de mieux découvrir nos paysages à perte de vue et nos patrimoines faunistique et floristique.

Vue en haut à droite, la rénovation du sol du terrain de tennis et du futur terrain multisports (City-Park). Ces travaux ont été réalisés par la société Eiffage pour un montant de 18000 € HT pour les terrains de sport et 8 000€ HT pour les chemins. Dessous le chantier en cours du City-Park.

Signalisation : une signalisation de qualité pour le village a été mise en place pour les principaux bâtiments et équipements communaux. Coût des travaux, 4785 € HT réalisés par la société ARSignalisation.

En bas à droite, une nouvelle portion du mur de pierres pour clôturer et décorer le bois communal, coût des travaux 9000€ HT, réalisés par la société MC Construction.



Culture - Animation

Ce 18 décembre 2015, un spectacle de cinéma interactif avant le passage du Père Noël était proposé aux jeunes Guzarguois.

Vendredi 18 décembre 2015, l'association MegustaGuz et la mairie de Guzargues accueillent dans ses murs un drôle de cinéma et le Père Noël. En effet, la salle était pleine de petits Guzarguois et de parents pour voir un dessin animé où les personnages entraient et sortaient de l'écran. Oui nos héros avaient la faculté de passer de la deuxième dimension à la troisième, tout en pouvant toucher les jeunes spectateurs. Des scènes pleines d'humour pour le plus grand plaisir de nos chers bambins!

Après le spectacle, le Père Noël s'est fait un peu attendre. Les enfants l'ont appelé avec insistance, applaudissements et sourires dès son arrivée...

Comme d'habitude lors de cette traditionnelle soirée, chaque enfant s'est vu remettre personnellement par le vieux monsieur à la barbe et aux cheveux blancs un superbe jouet. Ce brave Père Noël s'est prêté ensuite au jeu des photos avec les enfants.

En fin de soirée les parents n'ont pas été oubliés, puisqu'un cocktail préparé par MegustaGuz les attendait.

Nos petits Guzarguois ont également partagé des friandises avec les parents, l'association et l'équipe municipale.



Ça s'est passé à Guzargues : vœux pour 2016 de la Municipalité

Retour sur les événements qui ont fait l'actualité de la commune en 2015 et perspectives 2016

C'est entouré de son Conseil Municipal et du Conseil Municipal des Jeunes, que Pierre Antoine a accueilli la population toujours aussi nombreuse à l'occasion des vœux de la nouvelle année. Étaient également présents : Madame La députée Fanny Dombre-Coste, Monsieur Hussein Bourgi Conseiller Régional, Monsieur Guillaume Fabre Conseiller Départemental, Joël Raymond maire de Montaud, Pascale Pommier Présidente du SIVU des écoles Assas-Guzargues, ainsi que le commandant de la Brigade de gendarmerie de Jacou-Clapiers et le chef de centre de la caserne de sapeurs-pompiers d'Assas. La maire a dressé la liste des réalisations 2015 et des projets 2016 :

L'année 2015 a vu la fin de l'aménagement, du chemin du Mas des Violettes avec ses trottoirs, la modification du POS, le démarrage de la réhabilitation du chemin de crête, le parc de fitness, la plate-forme du futur plateau sportif, et enfin l'aménagement du cimetière. Côté animations et culture, il a cité le concert de jazz de printemps, la sortie des aînés à Avignon, la fête du village, le superbe concert de musique ancienne dans l'église organisé par la CCGPSL, la reprise du salon des artistes et le Noël des enfants. Côté vie des écoles il a remercié Pascale Pommier et Vanessa Soury pour l'excellent bilan de la mise en place des nouveaux rythmes scolaires. Côté Intercommunalité, il a rappelé la belle réalisation du Musée d'Arts et d'Archéologie, Maison des Consuls aux Matelles inaugurée lors des journées du patrimoine.

Pour 2016, il a énuméré les principaux projets notamment : le terrain multisports ou city-parc, le programme pluriannuel de rénovation des chemins communaux, la réhabilitation des voiries rue des platanes et le chemin des Jasses. La réalisation d'une placette rue des Mazes qui portera le nom de Jean Joubert, la mise en place d'une belle signalisation au sein du village. Le maire a enfin confirmé que malgré la baisse des dotations de l'état, il n'y aurait pas d'augmentation des impôts.

Cette cérémonie a été aussi l'occasion de souhaiter la bienvenue aux nouveaux arrivants et de remercier toute son équipe pour le travail accompli. Ses remerciements sont également allés à Claudine Verdier, toujours très émue. Enfin Le conseil Municipal des Jeunes a rendu un bel hommage à Jean Joubert, en lisant un de ses poèmes « village »



De gauche à droite : Hussein Bourgi, Guillaume Fabre, Joël Raymond, Pierre Antoine, Fanny Dombre-Coste, Claude Mastalerz



Cimetière, un nouveau règlement

Cimetière

Face au manque de place dû à l'enclavement du cimetière et à l'impossibilité de tout agrandissement, la commune a lancé il y a un peu plus d'un an une procédure de reprise de concessions échues ou en état d'abandon dans la partie centrale, ce qui a permis la création de nouveaux emplacements



Crémation :

5 caveaux cinéraires (ou caves-urnes) ont été installés en complément du columbarium existant, ils peuvent recevoir jusqu'à 4 urnes et offrent une place plus grande pour les fleurs ou plaques.



Inhumation :

La mise en place de 4 caveaux de 4 places a été réalisée courant février pour répondre à des situations d'urgence et permettre aux familles de disposer rapidement d'une concession avec caveau. Evitant ainsi que la lourdeur des formalités administratives ne s'ajoute à la douleur des familles en deuil.

Pour toute demande d'information ou de renseignement, vous pouvez prendre rendez-vous en Mairie avec M. Jean Ferreira, Conseiller Municipal en charge de la gestion du cimetière.



Création du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)



Photo de gauche, vote pour les délégués au Conseil des Jeunes. Les petits Guzarguois des trois classes ont voté pour élire leurs représentants pour deux ans. Sont élus : ARNAUD Imanol, BRUNEL Laura, ESTRENIS Lucas, MARTIG Max, MONTELOON Mathis, SANCEY Elioth, SOURY Juliane, TRICHOT Louis. Photo de droite, premier Conseil Municipal des Jeunes, du vendredi 12 décembre. Vanessa Soury et Jean Claude Gaud ont bien exposé les droits et devoirs des conseillers Municipaux des Jeunes. L'esprit d'équipe, l'intérêt général, le débat, l'écoute et le respect de l'autre étaient également des thèmes développés lors de ce premier CMJ. Le maire a confirmé qu'il proposerait une enveloppe financière à son Conseil Municipal pour la mise en œuvre des actions du CMJ.

Les Conseils Municipaux des Jeunes : Compte rendu du vendredi 12 décembre

1) Genèse du CMJ :

Le CMJ existe depuis longtemps sur Assas et nous étions soucieux que les jeunes Guzarguois puissent eux aussi s'impliquer et participer. Objectifs du CMJ : Impliquer les jeunes dans la vie de Guzargues, favoriser l'apprentissage de la citoyenneté des jeunes, donner la parole aux jeunes du village, créer du lien social entre les générations, Promouvoir des projets issus des idées du CMJ... C'est l'avenir de la commune qui se dessine avec les jeunes élus.

2) Tour de table :

- Mathis : Concours de jardins décorés pour Noël, Signalétique patrimoniale, rénovation du terrain de foot (filet, marquage ?)
- Imanol : Activités et rencontres avec les anciens
- Max : Fleurissement de la commune (graines de magnolias à planter), jardins communaux
- Juliane : Marche avec les anciens dans la garrigue
- Laura : Fleurissement du village
- Lucas : Journée de nettoyage de la garrigue
- Louis : Faire des sorties ensemble (M Le Maire suggère de faire venir les loisirs à Guzargues), chemin aménagé et/ou piste cyclable entre Assas et Guzargues
- Elioth : Découvrir faune et flore au travers de ballades

Idées à développer pour le 2ème CMJ :

- Plantation magnolias
- Terrain de foot
- Tables de ping-pong (tournoi ?)

3) Fonctionnement, droits et devoirs

- 1er droit : Siéger au conseil. Devoirs rattachés ; préparer les réunions et y participer
- 2ème droit : S'exprimer. Devoirs : Laisser les autres s'exprimer, s'écouter, pas de dispute. Etre la voix des non-élus
- 3ème droit : Voter. Devoir : assumer les décisions prises et passer à l'action

4) Votes

- Proposition que chacun s'exprime après le discours de M Le Maire pour les vœux du 15/01/2016. Ou 2 phrases chacun pour ses souhaits pour 2016 : 0 contre – 2 abstentions – 6 pour
- Proposition que les membres du CMJ qui le souhaitent puissent participer à la tenue du bureau de vote du 2ème tour des élections régionales le 14/12/2015 : 0 contre – 1 abstention – 7 pour
- Proposition que les membres du CMJ lisent un poème de Jean Joubert lors de l'hommage qui lui sera rendu pendant les vœux de la municipalité le 15/01/2016 : 0 contre – 0 abstention – 8 pour

Levée de la séance à 18h45.

Les Conseils Municipaux

L'intégralité des comptes rendus des Conseils Municipaux est consultable en Mairie ou sur le site Internet.

Conseil Municipal du Jeudi 3 Décembre 2015

- Approbation du compte rendu du 8 Octobre 2015 : *Le compte-rendu de la séance du 8 Octobre 2015 est approuvé à l'unanimité*
- Lotissement les Passerilles : rétrocession des espaces verts à la commune,

Dans un premier temps l'ASL du Lotissement les Passerilles a souhaité transférer dans le domaine public les voiries et les réseaux et garder les espaces verts. Ce qui a été fait. Aujourd'hui, l'ASL demande à la commune le transfert des espaces verts, parcelles AH298, 299, 297 et 300. *Voté à l'unanimité*

- Délibération de prescription du PLU,

Aujourd'hui, dans le contexte législatif et après les dispositions de la loi ALUR (accès pour le logement et urbanisme rénové du 24 mars 2014), les communes qui n'ont pas délibéré pour mettre en révision générale leur Plan d'Occupation des Sols avant le 31 décembre 2015 verraient ce dernier devenir caduc et reviendraient au règlement général d'urbanisme (RGU). De ce fait, la procédure de modification du POS actuel, approuvée après la date du 1er janvier 2016, se verrait nulle puisque s'appuyant sur un document caduc, autrement dit, aucun document.

Il appartient dès lors au Conseil Municipal, de prescrire la révision générale du Plan d'Occupation des Sols et sa transformation en Plan Local d'Urbanisme. Cela permettra de maintenir notre POS jusqu'en mars 2017. Nous pourrions dès lors approuver notre modification en cours.

Monsieur le Maire présente l'opportunité et l'intérêt pour la commune de réviser son plan d'Occupation des Sols et sa transformation en Plan Local d'Urbanisme.

En effet, pour cela, il convient de fixer des objectifs à poursuivre, à la fois pour se mettre en conformité avec le formalisme des textes en vigueur, et pour élaborer un projet communal, organisant la maîtrise foncière, le développement du village, la mise en valeur du patrimoine communal, la préservation des lignes de force du paysage ainsi que l'équilibre des écosystèmes.

À la lecture de ce constat, Monsieur le Maire propose à son Conseil de poursuivre, dans le cadre de cette révision générale, les objectifs suivants :

1. Habitat, urbanisation, population
 - Maîtriser la consommation de l'espace, maîtrise foncière et l'étalement urbain.
 - Aménagement des voiries et des déplacements doux
 - Renforcer la protection du patrimoine bâti du cœur de village, (patrimoine bâti historique, église classée du XII siècle, puits médiéval, centre historique). Encourager la réhabilitation du bâti ancien et diversifier l'offre en logements.
 - Favoriser l'installation des primo-accédants,
2. Environnement, cadre de vie, développement durable, protection du patrimoine et des espaces verts naturels et agricoles.
 - Préserver l'activité agricole (viticulture et céréalière)
 - Mise en valeur des lignes de force du grand paysage (Pic saint Loup) et mise en valeur de la silhouette du village (création de parcs végétalisés)
 - Préservation des équilibres des écosystèmes, des milieux naturels et des espèces sauvages, animales ou végétales, identifiées comme rares ou fragiles (Cf. Natura 2000 Pic Saint-Loup, Hautes Garrigues du Montpelliérain)
 - Préservation de cette biodiversité tout en tenant compte des réalités économiques, sociales et culturelles des populations vivant sur la commune.
3. Tissu économique, vie locale, équipements, transport et déplacements
 - Favoriser la création d'une offre commerciale de proximité (petite épicerie..)
 - Limiter les extensions des réseaux publics (eau-électricité-téléphone-assainissement) en évitant le mitage des espaces naturels, en favorisant la construction dans les « dents creuses » et en définissant des zones constructibles en adéquation avec la capacité de ces réseaux.
 - Prendre en compte le schéma d'assainissement, en réalisant une extension des bassins de lagunages existants.
 - Réalisation des équipements publics nécessaires (construction d'une salle communale, d'un plateau sportif et d'une bibliothèque)
 - Favoriser la création d'un restaurant/hébergement de qualité en lien avec l'œnotourisme
4. Prise en compte des exigences et contraintes réglementaires et objectifs supra-communaux
 - Toilettage du document dans son ensemble pour être mis en conformité avec les dispositions législatives en vigueur et notamment la loi portant Engagement National pour l'Environnement, la loi pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové.
 - Mise en cohérence avec le SCOT et ses déclinaisons.

À tout moment lors de la procédure, le Conseil Municipal pourra utilement délibérer pour amender, augmenter ou modifier ses objectifs à poursuivre dans le cadre de ladite procédure.

Après avoir entendu l'exposé du Maire, et en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de prescrire l'élaboration du plan local d'urbanisme conformément aux dispositions des articles L123-6 et suivants et R123-15 du code de l'urbanisme et d'énoncer les objectifs définis ci-avant et de soumettre à la concertation (article L300-2 du code de l'urbanisme), pendant toute la durée de l'élaboration du projet.

- Hérault Energies : Instauration d'une redevance pour l'occupation provisoire du domaine public pour travaux des réseaux de transport et de distribution d'électricité et de gaz : *Voté à l'unanimité*

- Indemnité d'assistance du receveur municipal, taux à 100% : *Voté à l'unanimité*

- Personnel communal : taux de prise en charge de la cotisation « risque santé », prise en charge à 50% par la commune : *Voté à l'unanimité*

- Aménagement de l'espace vert situé « Rue des Mazes », devis d'étude pour la réalisation d'une place, par la société Hortus Concept, 1200 € HT, déjà subventionné par Madame la Député à hauteur de 5000 €, cette place portera le nom de Jean Joubert : *Voté à l'unanimité*

- Devis du traiteur pour la cérémonie des vœux de la municipalité, 11€/personne par la société l'Air O'Déllice : *Voté à l'unanimité*

- Questions diverses : possibilité de traiter les questions qui ne figurent pas à l'ordre du jour, si le Conseil Municipal le décide,

-Monsieur le Maire propose de rajouter les sujets suivants :

-Devis GFI pour mise à jour du logiciel de comptabilité et RH : 940€ HT : *Voté à l'unanimité*

-Devis pour la signalisation du village : 4785,20 € par la société ARSignalisation: *Voté à l'unanimité*

-Devis pour la réalisation de 4 caveaux 4 places : 11090 € HT par la société Aliaga pompes funèbres : *Voté à l'unanimité*

-Tarifs cimetièrre : caveaux cinéraires 50 ans 790 € TTC, caveau 2900 € TTC, plus concession : 650 € pour 30 ans, 850 € pour 50 ans : *Voté à l'unanimité*

-Maitre Margall: autorisation à défendre la commune dans l'affaire Durand Guilhem- Guzargues : *Voté à l'unanimité*

-CCGPSL : Motion suite au projet de schéma départemental de coopération intercommunale de l'Hérault : Si les trois communes les plus importantes à savoir Saint Clément de Rivière, Saint Gély du Fesc et Teyran venaient à être retirées de la Communauté de Communes du Grand Pic St Loup, c'est plus de 40 % de la population en moins, de ce fait les derniers investissements réalisés ne pourraient plus fonctionner dans des conditions optimales La commune s'oppose à tout démembrement de la CCGPSL, notamment au rattachement des communes de Saint Gely du Fesc, Saint Clément de Rivière et Teyran à la Métropole. : *Voté à l'unanimité*

Demande de fonds de concours auprès de la CCGPSL, pour la réalisation, d'une place, de la signalisation du village et pour des déplacements doux (trottoir Chemin du Mas des Violettes) : *Voté à l'unanimité*

SMEA : Suite à loi NOTRE, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve la demande de report de dissolution du Syndicat Mixte des Eaux et de l'Assainissement du Pic St Loup au 1er Janvier 2018: *Voté à l'unanimité*

-Schéma de mutualisation des services

La loi portant réforme des Collectivités territoriales de 2010 a rendu obligatoire la réalisation d'un schéma de mutualisation des services entre l'Établissement public de coopération intercommunale et ses communes membres. Ce schéma a été validé par la Communauté de communes du Grand Pic Saint Loup le 15 décembre 2015. Monsieur le Maire présente ce projet de mutualisation et propose au conseil Municipal de se prononcer. Faisant état des diverses mutualisations existantes au sein de la Communauté de communes du Grand Pic Saint Loup : *Voté à l'unanimité*

Levée de la séance à 00h15.

Annonces

Votre ordinateur marche au ralenti,

Vous démarrez sur Internet, vous souhaitez vous familiariser avec les outils informatiques ? Comment ajouter une pièce jointe, une photo, recadrer une image, naviguer sur internet... ? Je vous propose des cours d'informatique et/ou des services de maintenance GRATUITEMENT sur PC/MAC/TABLETTES.
Contact : 07 77 95 28 70 – Paola VEGAS

Association « Guzargues Country Dance »

Danse country, New Line et Irlandaise en ligne.

Les cours ont lieu tous les lundis salle de la mairie :

De 18 H 30 à 19 H 30 : Débutants

De 19 H 30 à 20 H 30 : Intermédiaires

De 20 H 30 à 21 H 30 : Avancés

Contact : 06 71 91 23 23

La Pizza Grec

Vous accueille tous les samedis, parking de la marie de Guzargues, de 18h00 à 21h00, Pizzas à emporter.

N° tél : 06 21 00 12 86

TEO créatrice de bijoux à Guzargues

Collection de colliers, bagues et autres objets décorés de pierres précieuses venant du monde entier. Des idées cadeaux ?

Contact : 06 61 40 26 85

« Sitissimi. » Création de site internet

Intégration, Maintenance, Développement ...

Contact: Thierry Chirol - 06 99 79 18 58 -

tchirol@wanadoo.fr - www.sitissimi.fr

Ne jetez pas vos fèves des galettes des rois

Je les collectionne depuis des années, j'en ai environ 3 000. Vous pouvez les amener à l'accueil de la mairie ou me contacter si vous le souhaitez au 06 21 36 63 27. Un grand merci. Madame RINGOT

Vente, installation et contrat d'entretien de système de climatisation contact : Patrice PAUL : 04.67.02.10.47.

mail : relationclient@aeris34.fr

Guzargues Troc est sur Facebook

Pour communiquer avec Guzargues Troc, inscrivez-vous sur Facebook dès maintenant

Evelyne Poussard donne cours de couture et retouches

0601186839 evemerveillemoi.wix.com / evemerveille-moi

Association MegustaGuz donne cours de danse

West coast Swing

Tous les mercredis à partir de 19H15 Salle de la mairie

TEL : 0619082608 ou DEL.FLO@SFR.FR

Lancement du 1er marché d'Assas samedi 2 avril 2016

Animations pour les enfants. Tous les samedis de 8h à 13h

Place du village.

Centre de pompier d'Assas

Le centre de secours d'Assas va procéder prochainement à des recrutements de sapeurs-pompiers volontaires.

Vous pouvez obtenir des renseignements au

06 87 19 23 74

Agenda

☞ **LA DECHETERIE MOBILE INTERCOMMUNALE SERA SUR GUZARGUES (Chemin du Mas des Violettes) 8 et 9 avril, 1 et 2 juillet, 16 et 17 septembre 2016**

☞ **CARNAVAL DES ECOLES : dimanche 13 mars 2016 devant l'église d'Assas, à 10h00**

☞ **INSCRIPTION AUX ECOLES maternelles et primaires : pensez à vous préinscrire en mairie avec :** Justificatif de domicile, livret de famille, carnet de santé et certificat de radiation si scolarisé ailleurs.

☞ **INAUGURATION DU CITY PARK (Terrain multisports) : Samedi 09 avril 2016 à 11h30**

Sur site à côté du terrain de tennis : tous les Guzarguois sont invités

☞ **SALON DES ARTISTES GUZARGUOIS : vendredi 29 et samedi 30 avril 2016**

Vernissage : vendredi 29 avril 18H30, cocktail de réception pour les Guzarguois

Une quinzaine d'exposants, artistes et artisans, vous présenteront leurs œuvres et en proposeront certaines à la vente. Peintures, photographies, sculptures et même miel de Guzargues : l'offre est éclectique, mais exclusivement Guzarguoise. Le vernissage aura lieu vendredi 29 avril à 18h30 à la mairie, autour du verre de l'amitié. Nous comptons sur vous pour faire de ce rendez-vous un succès.

Si vous souhaitez exposer, contacter Vanessa Soury à la mairie

☞ **MATINEE NETTOYAGE DE GARRIGUE : samedi 21 mai 2016, Rdv à la mairie à 9h30**

A l'initiative des jeunes élus du CMJ, soucieux de maintenir un cadre de vie agréable, nous vous proposons de nous réunir le samedi 21 mai pour une matinée Nettoyage de Garrigue. Gants et sacs poubelle fournis ! Le verre de l'amitié et du labeur récompensera les courageux à midi.

☞ **CONCERT DE "SEALSIA" au Patio: Yves Jourdanet et Guy Chanut : the Sixties or Feelings of Woodstock Generation, Folk, blues and Rock concert.**

vendredi 27 mai 2016 20h30, Gratuit avec entracte gourmand

☞ **FETE DE GUZARGUES : les 24, 25, 26 juin 2016**

☞ **SPECTACE DE DANSE**

Apparence et dépendance de la compagnie Murielle Bellin, Pieds dans la lune. Porté par la CCGPSL

Vendredi 1er juillet 2016 20h30, place de la mairie

INFOS-PAROISSE – CARÊME 2016**RAMEAUX Messes :**

Samedi 19 MARS à ASSAS à 18 h.30
 Dimanche 20 MARS à GUZARGUES à 10 h. (Père H. BERAIL)
 Dimanche 20 MARS à TEYRAN à 10 h.30 (Père B RAVAILLE)

CEREMONIE PENITENTIELLE

Mardi 22 MARS à TEYRAN à 18 h.30
 A partir du Mercredi des Cendres, l'Eglise sera ouverte tous les MARDIS à GUZARGUES et les JEUDIS à ASSAS après la messe de 9 h30 à 12 h. pour les confessions individuelles.

JEUDI SAINT – 24 MARS

Messe à TEYRAN à 19 H

VENDREDI SAINT – 25 MARS

Messe à TEYRAN à 19 H

SAMEDI SAINT – 26 MARS

Messe à TEYRAN à 21 H

DIMANCHE DE PAQUES – 27 MARS

Messes : GUZARGUES à 9h30 (Père B.RAVAILLE)
 ASSAS à 10 h.30 (Père B.RAVAILLE)
 TEYRAN à 10 h.30 (Père H.BERAIL)

Mariage

Nous avons la joie d'annoncer le mariage de :
 Marie-Louise Lippens et Brigitte Gence
 le 28 décembre 2015

**Décès**

Nous avons à déplorer les décès de :
 Jean Joubert, le 28 Novembre 2015
 et
 Joseph Durand, le 16 février 2016
 Nous présentons nos condoléances aux familles.
 Qu'elles soient assurées de notre plus grande sympathie.

Festi'Jeun 2016**Venez participer à la 2ème édition du Festi'Jeun**

Le samedi 2 juillet 2016 à Assas, la CCGPSL organise une journée festive destinée aux ados (11-17 ans).
 Au programme : différents ateliers (skate, tir à l'arc, foot, tennis...). Chacune des 14 communes participantes doit avec ses jeunes proposer et animer un atelier (à définir). Les ados inscrits participent ainsi aux activités proposées par les autres communes et rencontrent les jeunes des villages alentour. Le soir, repas et scène ouverte puis soirée animée par un DJ.
 Vous êtes Guzarguais, vous avez entre 11 et 17 ans, vous avez de l'énergie à revendre et des idées d'ateliers ? Manifestez-vous auprès de Vanessa Soury en mairie, pour représenter Guzargues au prochain Festi'Jeun.

Mairie**Recensement Militaire**

Les Françaises et les Français **nés en 2000** sont tenus de se faire recenser en Mairie à la date à laquelle ils atteignent l'âge de 16 ans. Se présenter en Mairie muni du livret de famille, de la carte d'identité et d'un justificatif de domicile.

Débroussaillage et prévention des incendies

La campagne de débroussaillage 2016 est en cours. Il est rappelé que les propriétaires de tous types de construction doivent maintenir en état débroussaillé les terrains, qu'ils soient leur propriété ou non, à raison de 50m autour de leur construction.

Des éléments et méthodes techniques sont disponibles sur le site :

www.herault.pref.gouv.fr/34 (rubrique sécurité) ou www.debroussaillage.com

Le contrôle du débroussaillage sera effectué par les services de l'ONF à compter du mois Avril 2016.

Élagage

Il est rappelé que les propriétaires des parcelles en bordure de voie publique sont tenus à l'élagage des arbres en bordure de voie : cet élagage prévoit que les végétaux ne doivent pas empiéter sur ou au-dessus du domaine public.

Diffusion des messages par e-mail ou/et sms

Afin de diffuser rapidement les dernières informations, grèves des bus, des écoles etc., avertir des messages d'alertes de la préfecture, mais aussi dans un souci d'économie de papier, nous souhaitons intensifier l'usage d'Internet et du sms. Pour cela adressez-nous votre adresse email et/ou votre N° de tél mobile à : mairie.guzargues@wanadoo.fr.

Secrétariat de Mairie : congés de Pâques

Le secrétariat de mairie sera fermé du lundi 25 avril au vendredi 29 avril 2016 inclus

Chiens errants

Nous recevons en mairie de nombreuses plaintes de Guzarguais concernant des chiens qui errent dans le village. Nous demandons aux propriétaires de chiens de les garder enfermés ou de les promener en laisse. La société SACPA, fourrière pour les animaux fera régulièrement des passages dans le village et emmènera tous les animaux divagants.

Site Internet

Suite à une attaque informatique, le site Internet de la mairie, ne peut plus être mis à jour, nous mettons tout en œuvre pour le rétablir. Nous vous prions de nous excuser pour la gêne occasionnée.